



3 La mobilisation du milieu agricole



LE PRÉSENT CHAPITRE SOULIGNE L'IMPORTANCE DE LA MOBILISATION DES ACTEURS DANS LA RÉUSSITE D'UN PROJET PAR BASSIN VERSANT. ON Y PROPOSE ÉGALEMENT DIVERS OUTILS ET STRATÉGIES À UTILISER AUPRÈS DES ACTEURS QU'ON SOUHAITE MOBILISER.

3.1 LES OBJECTIFS DE LA MOBILISATION

Trop souvent dans une même région, les agriculteurs et les différents intervenants sur le terrain ont tendance à travailler chacun de leur côté. Dans un projet par bassin versant, il faut donc tenter de briser cet isolement, afin de favoriser une réelle concertation entre les intervenants et de travailler collectivement à l'atteinte d'un objectif: l'amélioration de la biodiversité et de la qualité de l'eau. La mobilisation a pour objectif de rallier au projet la plus vaste gamme possible d'acteurs du milieu agricole afin de solliciter leur adhésion et leur collaboration à sa réalisation. Elle implique la mise en place de moyens pour rejoindre efficacement l'ensemble des parties prenantes au projet dans le but de créer une synergie et de passer à l'action.

3.2 LES ACTEURS À MOBILISER

Il a été maintes fois démontré qu'un projet reconnu par l'ensemble d'une communauté a de meilleures chances de succès et que le taux de participation des groupes interpellés y sera plus élevé. En ce sens, dans un projet de gestion par bassin versant en milieu agricole, les outils et stratégies à mettre en place devront s'adresser autant aux agriculteurs qu'aux divers partenaires et intervenants du milieu.

3.2.1 Les producteurs agricoles

L'adhésion des producteurs agricoles au projet est essentielle à sa réussite, puisqu'ils sont au cœur de l'action. Une des clés du succès de la mobilisation des producteurs dans un bassin versant est le repérage rapide des « leaders » du milieu qui appuient le projet. Grâce à leur statut et à la crédibilité dont ils jouissent dans leur communauté agricole, ils constituent d'excellents ambassadeurs, particulièrement auprès des autres agriculteurs. Puisqu'ils partagent les mêmes intérêts et les mêmes préoccupations que leurs pairs, les arguments qu'ils peuvent utiliser ont davantage de portée auprès de ces derniers.

« Commencez d'abord à travailler avec les leaders. Lorsque ces derniers auront réalisé quelques travaux, les agriculteurs hésitants adhéreront plus facilement au projet. Avec le temps, les plus récalcitrants s'y joindront d'eux-mêmes ! »

Stéphane Lamoureux
Ruisseau Richer



Les efforts de mobilisation auprès des producteurs agricoles devront être nettement plus soutenus en début de projet, afin de recruter le plus grand nombre possible d'agriculteurs et de constituer ainsi une solide base.

Certains producteurs agricoles jouissent d'un statut et d'une crédibilité dans leur milieu qui en font d'excellents ambassadeurs du projet auprès des autres agriculteurs.

« Lorsqu'un producteur ne respectait pas la bande riveraine minimale, ses voisins allaient le voir afin de le convaincre de changer ses pratiques. C'était le meilleur véhicule que nous puissions avoir ! C'est ainsi que les producteurs participants se sont approprié le projet et qu'ils ont travaillé ensemble, avec une vision commune. Grâce à cette approche, un producteur qui ne respectait pas sa bande riveraine au début du projet a par la suite établi une bande riveraine d'une largeur de six mètres ! »

Caroline Charron
Ruisseau des Aulnages

3.2.2 Les partenaires et les intervenants

Les activités favorisant l'adhésion devront cibler non seulement les agriculteurs, mais également les différents partenaires appelés à intervenir dans le projet. On tentera alors de mieux leur faire connaître les objectifs du projet et d'établir des relations de partenariat avec eux. Le choix des partenaires est crucial. Il faut ici rassembler les partenaires et les intervenants qui partagent un intérêt commun, à savoir l'amélioration de la qualité de l'eau, et qui ont la volonté de travailler ensemble à la réussite du projet. Ces derniers doivent s'engager à participer activement et à contribuer à la réalisation du projet et ce, en toute transparence.

Parmi les intervenants à contacter, mentionnons les représentants :

- des différents ministères, dont le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP), le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ), Pêches et Océans Canada (MPO), le ministère des Ressources naturelles et de la Faune (MRNF), Environnement Canada, le ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT), etc. ;
- d'organismes tels que l'Union des producteurs agricoles (UPA, syndicats de base et fédérations régionales), les clubs conseils en agroenvironnement (CCAÉ), les organismes de bassins versants (OBV), les municipalités régionales de comté (MRC), les municipalités, le conseil régional de l'environnement (CRE), les clubs d'ornithologues, les établissements d'enseignement, l'Institut de recherche et de développement en agroenvironnement (IRDA), la Conférence régionale des élus (CRÉ), les organismes forestiers, etc. ;
- des organismes locaux œuvrant dans le domaine de l'environnement comme la Corporation pour la protection de l'environnement à Mirabel (CPEM), la Corporation du bassin versant de la baie Missisquoi, etc. ;
- des entreprises impliquées dans le financement de différentes causes à caractère environnemental comme la Fondation Hydro-Québec en environnement, les Eaux Naya, Mountain Equipment Coop, etc.

La collaboration avec un établissement d'enseignement pour la plantation d'arbres permet de bénéficier d'une main-d'œuvre fort utile, tout en initiant les étudiants à l'agroenvironnement.



Rivière Boyer Sud

3.3 LES OUTILS ET LES STRATÉGIES DE MOBILISATION

Le cœur de l'exercice de mobilisation repose sur la mise en place d'outils et de stratégies qui permettront, notamment, d'assurer la visibilité et la reconnaissance du projet auprès des agriculteurs et des autres intervenants du milieu agricole.

3.3.1 Les producteurs agricoles

La sollicitation peut se faire par l'envoi d'une lettre, directement par téléphone ou de façon plus générale par la publication de bulletins d'information. Ce premier contact permettra de planifier des rencontres individuelles, lors

d'une visite à la ferme, ou de les inviter à des rencontres de groupe, cette avenue donnant également d'excellents résultats. Les procédés peuvent d'ailleurs être jumelés. Les propriétaires d'un même secteur peuvent alors être rencontrés et prendre connaissance des problématiques liées à leur portion de territoire ou se rapportant à leur propre entreprise. Un producteur ayant participé à un projet de bassin versant dans la région pourrait également être invité à parler de son expérience. On pourra profiter de cette occasion pour prendre des rendez-vous individuels à la ferme, afin de poursuivre la démarche de sensibilisation.

« J'ai présenté notre projet de bassin versant lors de l'assemblée générale annuelle (AGA) de la fédération de l'UPA régionale, ainsi que lors de l'AGA du club conseil en agroenvironnement de la région, ce qui a permis de susciter l'intérêt des agriculteurs. Toutefois, une approche individuelle par téléphone ou en personne (porte-à-porte) s'est avérée la façon la plus efficace de recruter les agriculteurs ! »

Valérie D. Dufour
Rivière Saint-Pierre

Dans certaines municipalités, les maires sont très proches de leurs citoyens. Ils peuvent téléphoner aux agriculteurs, afin de les inviter à la première rencontre d'information du projet, ce qui peut donner d'excellents résultats.

Que ce soit à l'occasion des visites individuelles ou des rencontres de groupe, un exemple de cahier de propriétaire (voir *Chapitre 2 – La caractérisation du bassin versant*) pourra être présenté et remis aux agriculteurs, afin d'illustrer la portée des interventions possibles et leur adaptation aux réalités de chacune des propriétés. Enfin, les agriculteurs plus difficiles à joindre pourront être rencontrés individuellement, lors d'une visite à la ferme.

3.3.2 Les regroupements de producteurs

Syndicats de producteurs

Comme on l'a mentionné précédemment, il est important de favoriser la communication entre agriculteurs. C'est pourquoi les premiers contacts avec un groupe de producteurs sont facilités par l'organisation de rencontres avec la collaboration de la fédération régionale de l'UPA. Par la suite, d'autres contacts peuvent être faits auprès des syndicats de base et des syndicats spécialisés. De plus, cette démarche permet de rejoindre un grand nombre de producteurs à la fois. Le projet devra être présenté aux représentants du syndicat, afin de leur permettre d'en prendre connaissance et de solliciter l'appui de leur organisation.

Clubs-conseils en agroenvironnement

Les clubs-conseils en agroenvironnement (CCAÉ) sont des regroupements volontaires de producteurs agricoles dont l'objectif est de favoriser le développement durable des exploitations agricoles québécoises en adoptant des pratiques respectueuses de l'environnement. Des écoconseillers accompagnent les membres dans différentes pratiques agricoles qui touchent les six axes d'intervention suivants :

- amélioration de la gestion des matières fertilisantes ;
- réduction de l'utilisation et gestion raisonnée des pesticides ;
- adoption de pratiques culturales de conservation ;
- aménagement et protection des cours d'eau ;
- atténuation des gaz à effet de serre ;
- amélioration de la biodiversité et cohabitation harmonieuse.

Les conseillers des clubs-conseils en agroenvironnement accompagnent leurs membres dans différentes pratiques agricoles respectueuses de l'environnement, telles que l'amélioration de la rotation des cultures.



Naïka Communications
Coordination services-conseils

Les clubs-conseils sont répartis sur l'ensemble du territoire agricole du Québec et peuvent être d'une importance stratégique dans la mise en œuvre d'un projet par bassin versant. Les conseillers des clubs peuvent contribuer de différentes façons à la réalisation du projet et tout particulièrement à la mobilisation de leurs membres. En effet, ceux-ci connaissent bien leurs membres et leur influence sur les autres producteurs, incluant les non-membres, ce qui peut aider à repérer les producteurs du bassin versant ayant le plus de leadership. Les conseillers peuvent également présenter le projet à leurs membres, par l'entremise de bulletins d'information, réunions, ou lors de visites à la ferme. Si les producteurs ont été informés du projet par leur conseiller et si le club appuie le projet, ils pourront être plus intéressés et ouverts à y participer.

« Dans notre bassin versant, 70 % des producteurs sont membres de l'un des deux clubs-conseils qu'on y trouve. Avec la collaboration des conseillers de ces clubs, nous avons pu rejoindre l'ensemble des producteurs membres. Nous avons également organisé des journées sur le terrain avec leur collaboration, ce qui nous a permis d'obtenir une très bonne participation des agriculteurs. »

Caroline Charron
Ruisseau des Aulnages

3.3.3 Le comité d'orientation et de suivi du projet

La participation de différents acteurs du milieu au sein d'un comité de suivi du projet est un bon outil de mobilisation à développer, puisqu'elle permet à ses membres de s'impliquer activement dans le projet et d'y développer un sentiment d'appartenance. Comme son nom l'indique, le comité d'orientation et de suivi a pour but de suivre les différentes étapes du projet en faisant des recommandations et des suggestions. Ce comité ne participe pas en tant que tel à la prise de décisions dans le cadre des opérations du projet, mais agit plutôt à titre consultatif. La mise sur pied d'un tel comité vise à créer un environnement qui va susciter la collaboration des différents représentants et des personnes-ressources impliqués dans le projet et favoriser les échanges constructifs. Il s'agit d'un lieu d'échange qui permettra tout au long du projet de se tenir informés et de maintenir l'intérêt de tous.

En partageant l'état des connaissances sur un bassin versant avec les intervenants, il sera possible de s'entendre collectivement sur un plan d'actions prioritaires. Par la suite, il deviendra plus facile d'échanger des renseignements et d'établir des ententes pouvant faciliter certains processus, comme l'obtention de permis ou de certificats d'autorisation.

Ce comité devrait être formé de quelques producteurs agricoles touchés par le projet, mais aussi des partenaires et intervenants du milieu qui appuient le projet et qui peuvent contribuer par leur expertise ou leur contribution à la réussite du projet. La présence de représentants du MAPAQ, du MDDEP, du MRNF, de la fédération régionale de l'UPA, de l'OBV, de la MRC, du CCAE ou de la (des) municipalité(s) permettra notamment d'impliquer ces acteurs incontournables et de mieux faire connaître les réalisations du monde rural aux autres citoyens. Il faut cependant prendre garde de ne pas avoir un trop grand nombre de participants au sein du comité, d'où l'importance de cibler les bons représentants dès sa mise sur pied.

« Le comité de suivi, qui jouait également le rôle de comité de gestion, était formé d'un représentant de la municipalité / MRC, d'un représentant de l'OBV concerné, d'un représentant du MAPAQ, de trois producteurs agricoles et d'un représentant d'un partenaire local en environnement. Nous tenions environ quatre rencontres par année, au cours desquelles nous discutons des problématiques et élaborions des solutions en commun. Ces rencontres étaient également l'occasion pour les différents partenaires d'échanger des connaissances en fonction de leur expertise diverse. »

Valérie D. Dufour
Rivière Saint-Pierre

Le comité de suivi aura notamment pour rôles :

- d'établir un lien durable entre les intervenants du milieu et les responsables du projet ;
- de formuler des commentaires et des recommandations sur les orientations du projet ;
- d'appuyer et de favoriser diverses activités de communication.

3.3.4 Les activités d'information et de sensibilisation

On ne peut parler d'activités de mobilisation sans parler de stratégie de communication. Différentes activités d'information et de sensibilisation peuvent être organisées dans le cadre du projet. Elles permettront non seulement de diffuser de l'information, mais également de mobiliser les différents acteurs (voir *Chapitre 12 – Les communications dans un projet de bassin versant*).

Par exemple, l'organisation de journées de visites au champ, souvent très populaires auprès des agriculteurs, est un bon moyen pour favoriser leur adhésion au projet. C'est une occasion de les intéresser à des pratiques culturales ou à des aménagements divers qui ont été adoptés de façon efficace par d'autres agriculteurs. Les participants pourront également y rencontrer d'autres producteurs agricoles du bassin versant et ainsi créer des liens.

Ces activités constituent une excellente occasion pour prendre contact avec les différents intervenants du milieu, ce qui permettra de leur faire connaître le projet, de développer des partenariats éventuels et de motiver les producteurs agricoles participants.

L'organisation de journées de visites au champ permet aux agriculteurs de s'informer sur des pratiques qui ont été adoptées par d'autres agriculteurs et d'échanger avec eux.



Rivière Saint-Pierre

Elles permettront également la diffusion de résultats d'inventaires ou de suivis réalisés dans le cadre du projet, ce qui peut s'avérer un excellent outil mobilisateur. Ainsi, l'information recueillie lors de la caractérisation (voir *Chapitre 2 – La caractérisation du bassin versant*) sera utilisée pour sensibiliser et mobiliser les différents intervenants. Par ailleurs, les agriculteurs et les membres de leur famille peuvent même être mis à contribution et participer à de telles campagnes d'inventaire.

« Lors d'une activité de pêche électrique (voir *Chapitre 8 – Les aménagements fauniques*), nous avons repéré un grand brochet. Cette espèce n'avait pas été vue dans le cours d'eau depuis une cinquantaine d'années et un agriculteur participant se souvenait d'en avoir pêché dans le ruisseau lorsqu'il était petit. Il était bien heureux de revoir cette espèce, ce qui l'a grandement motivé à poursuivre ses efforts visant l'amélioration de la qualité de l'eau et de la biodiversité. Nous avons également fait une démonstration de pêche électrique avec des producteurs du bassin versant. Une quinzaine de poissons de sept espèces différentes ont été attrapés en l'espace de trois minutes, ce qui a permis aux producteurs présents de réaliser le potentiel de leur cours d'eau en matière de biodiversité. »

Caroline Charron
Ruisseau des Aulnages

Outre ces activités de terrain, l'organisation de différentes activités de communication permettra de maintenir les liens et les contacts préalablement établis (voir *Chapitre 12 – Les communications dans un projet de bassin versant*).

« La présence d'une espèce qui suscite l'attention de la population et qui peut se rattacher aux objectifs poursuivis par les interventions facilite l'adhésion des acteurs du milieu. Dans notre projet, l'éperlan arc-en-ciel a agi comme un élément mobilisateur important, bien qu'il ne se retrouve que dans une petite portion du bassin versant et pendant une courte période de temps. Cependant, suffisamment d'information a été diffusée au fil des ans pour que tous comprennent l'impact que les activités dans le bassin pouvaient avoir sur cette espèce. Les gens du bassin versant suivent maintenant avec intérêt l'évolution de sa population et s'informent du succès de la dernière montaison ! »

François Gagnon
Rivière Fouquette

3.4 QUELQUES CONDITIONS GAGNANTES POUR FAVORISER LA MOBILISATION

Pour susciter l'adhésion de tous, il faut élaborer une stratégie qui tient compte des différents acteurs à mobiliser mais aussi s'assurer de bien comprendre les facteurs susceptibles d'influencer ces derniers. Voici à titre d'aide-mémoire, une série d'éléments qui, s'ils sont présents, favoriseront l'adhésion des différentes parties à votre projet.

LES PRODUCTEURS ADHÈRENT ET PARTICIPENT AU PROJET, S'ILS :

- le connaissent;
- sont encouragés par les «leaders» de leur milieu;
- considèrent que le projet répond à un réel besoin;
- en comprennent les enjeux (les problématiques);
- saisissent la portée des interventions possibles;
- sont bien outillés et supportés pour réaliser le projet;
- se sentent intégrés à la démarche parce qu'on les consulte;
- sont en mesure de constater l'état d'avancement et les gains obtenus.

LES DIVERS ORGANISATIONS ET INTERVENANTS DU MILIEU SONT PARTENAIRES DU PROJET, S'ILS :

- le connaissent;
- en comprennent les enjeux (les problématiques);
- saisissent la portée des interventions possibles;
- connaissent les avantages de leur implication (ex. : visibilité);
- sont informés de la démarche pour réaliser le projet;
- ont un rôle bien défini à l'intérieur du projet;
- ont en main les outils d'information nécessaires;
- connaissent l'état d'avancement et les gains obtenus.

LES MEMBRES DU COMITÉ D'ORIENTATION ET DE SUIVI SONT OUTILLÉS POUR JOUER UN RÔLE ACTIF DANS LE PROJET, S'ILS :

- en comprennent les enjeux et peuvent les expliquer;
- saisissent la portée des interventions possibles et peuvent les expliquer;
- connaissent qui sont les partenaires impliqués et ont des liens avec eux;
- connaissent la démarche pour réaliser le projet;
- ont un rôle bien défini à l'intérieur du projet;
- se sentent intégrés à la démarche parce qu'on les consulte à chaque étape afin qu'ils émettent des recommandations;
- ont toute l'information nécessaire pour assurer les suivis;
- sont en mesure d'informer sur l'état d'avancement et les gains obtenus;
- sont prêts à y contribuer de façon positive.

LES AUTRES GROUPES D'INTERVENANTS APPUIENT LE PROJET, S'ILS :

- le connaissent;
- en comprennent les enjeux;
- comprennent les points qui les concernent et les avantages qui les touchent;
- sont informés lors des différentes étapes de réalisation du projet;
- connaissent les gains obtenus.

Comme nous venons de le voir, la mobilisation des acteurs autour d'un projet par bassin versant ne se concrétise pas par magie! C'est par la mise en place de différents outils et stratégies que l'on favorisera cette concertation, essentielle à la réussite du projet. ■